

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

25 NOVEMBRE 2016 N° 2016/9



L'an deux mille seize, le 25 novembre, à 20 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Roselyne LACÔTE, Christophe BOYON, Adjoints, Patrick LAPORTE, Dominique BREUIL, Elodie DARTIGUEPEYROU, Philippe LABEL, Nadège GUILLE Conseillers.

Absente excusée : Hélène COURTOIS (donne procuration à Roselyne LACÔTE)

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

Approbation du Conseil municipal du 14 octobre 2016

Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017

Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017. **9 votants : 9 votes pour**

Réactualisation des tarifs communaux

Aucun changement. **9 votants : 2 abstentions, 7 votes pour**

Réactualisation des tarifs du service de l'eau

Aucun changement. **9 votants : 9 votes pour**

Attribution d'indemnité du Receveur municipal

9 votants : 9 votes pour

Contrat de location maison La Roubigne

Le logement a été attribué à Mme et M. FERRAUTO et leurs deux enfants. Emménagement en février 2017 – montant mensuel du loyer : 412,14 euros réactualisé au 1er janvier 2017.

9 votants : 1 abstention, 8 votes pour

Coupe de bois 2017 : parcelle F168

Annulation de la précédente délibération : cette parcelle attribuée, sur le cadastre, à la commune serait la propriété du GSF La Meynie-Aucheble. La demande de rectification a été déposée auprès de Maître Vignal. **9 votants : 9 votes pour**

Location de la Salle Davoine pour des cours de chant

Modification de la convention d'utilisation de la salle Davoine : elle est signée avec l'association Arti Show et non plus avec Monsieur FERRAUTO. **9 votants : 9 votes pour**

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration extérieure de l'église et demande de subvention

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Bureau Manculescu, ACMH et associés, pour un montant de 72 630,00 euros HT. Seule la tranche ferme (réalisation du permis de construire et évaluation du montant des travaux à prévoir) d'un montant de 17 550 euros HT soit 21 060 euros TTC est engagée.

Demande de subvention, 40 % de la tranche ferme soit 7 020 euros à la DRAC de La Nouvelle Aquitaine.

9 votants : 9 votes pour

Questions diverses

Réunion publique sur le thème de l'eau mercredi 7 décembre, 17 heures, Salle Davoine

avec intervention de Mme RASSELET de l'ARS.

Ramassage des ordures ménagères

Suite à une réorganisation du SIRTOM d'Egletons, à compter de janvier 2017, le jour de ramassage des ordures ménagères sera le **jeudi** et non le mardi .

Aménagement du cimetière

L'Agence Adour Garonne propose une aide financière pour l'achat de matériel d'entretien suite à la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit l'interdiction de l'usage de pesticides en 2017.

Fête de Noël du RPI de Lamazière-Basse / Palisse

Elle aura lieu cette année à la salle des Fêtes de Palisse, le vendredi 16 décembre à partir de 14h.

Marché de Noël de Lamazière-Basse

Le marché de Noël, organisé par la municipalité, avec l'aide des associations du village, se tiendra le samedi 17 décembre, Salle Davoine, de 17h à 21h.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 15 décembre 2016 à 20 heures 15

